

Lancement du recueil des bonnes pratiques en économie circulaire 2022

Trois-Rivières, 4 avril 2022 – L'équipe d'Environnement Mauricie annonce avec fierté le lancement de son Recueil des bonnes pratiques en économie circulaire 2022 disponible sur le site www.environnementmauricie.com. Ce recueil permet de bien comprendre les différentes stratégies pour intégrer l'économie circulaire et offre 16 exemples d'entreprises locales qui font partie des pionnières.

« Dans le cadre de notre projet Économie circulaire Mauricie +, nous voulons encourager les entreprises à voir les matières résiduelles comme des ressources qui ont encore une valeur, puis nous travaillons pour créer un réseau d'échange pour que les déchets des uns puissent devenir les ressources des autres », explique la directrice générale d'Environnement Mauricie, Lauréanne Daneau.

La création de ce recueil a été rendue possible grâce à une aide financière de 240 000 \$ de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de la seconde édition de l'appel de proposition pour la transition vers l'économie circulaire, octroyée à l'initiative Économie circulaire Mauricie +, un projet Mauricie soutenu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par le biais du Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité.

« Je suis fier que notre gouvernement contribue à cette initiative qui mettra en lumière l'ingéniosité des entrepreneurs de la région ! J'espère que les moyens qu'ils ont trouvés pour réduire l'enfouissement sauront en inspirer d'autres. C'est toute la communauté qui profitera d'un environnement plus sain grâce à l'optimisation de l'utilisation des ressources », souligne Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, au nom d'Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Des entreprises inspirantes

Le Recueil des bonnes pratiques en économie circulaire offre un portrait d'entreprises actives à Trois-Rivières, La Tuque, Shawinigan, Maskinongé, des Chenaux, Mékinac et Portneuf qui font preuve d'innovation grâce à la diversité des actions qu'elles ont mise en place avec le temps.

Pour Jessie Lachance de l'entreprise Patates Dolbec « l'économie circulaire est l'occasion de donner une deuxième vie, une belle valeur ajoutée, à un produit qu'on aurait pu mettre de côté tout simplement. Patates Dolbec a vu l'opportunité de transformer ses pommes de terre au look imparfait, mais au goût parfait, en vodka 100 % patate ! »

Du côté de SOLENO recyclage, l'entreprise souligne avoir beaucoup investi en recherche et développement pour la valorisation des plastiques résiduels. « En maximisant l'utilisation des matières recyclées dans nos activités manufacturières, nous sommes fiers de notre modèle d'affaires centré sur l'économie circulaire qui contribue de façon tangible à l'amélioration de notre collectivité sur les plans économique et environnemental », partage pour sa part le président de Soleno Alain Poirier.

D'un modèle linéaire à circulaire

Selon le modèle économique linéaire dominant, les ressources naturelles sont extraites, transformées, consommées, puis jetées. La quantité de déchets générés par ce mode de production, puis l'épuisement des ressources nécessitent un changement de modèle. L'économie circulaire propose plutôt d'optimiser l'utilisation des ressources et réintégrant les composantes dans de nouvelles chaînes de production pour jeter et gaspiller le moins possible. Selon le Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec, seulement 3,5 % de l'économie est circulaire contre 96 % linéaire. Le potentiel est donc énorme et la transition vers ce modèle est incontournable.

En effet, pour présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC Sonia Gagné, « l'économie circulaire est un modèle d'avenir qui démontre déjà des résultats sur le terrain et une invitation aux entreprises, aux citoyens, aux organismes et aux institutions à repenser les modes de consommation et de production, afin de faire un contrepoids au modèle d'économie linéaire et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. En investissant l'ensemble des douze stratégies d'économie circulaire, on peut arriver à faire autrement et à faire mieux, pour une société sans gaspillage. »

Pour le président d'Énercycle, Michel Angers, les lieux d'enfouissement techniques ont leur raison d'être pour traiter les résidus ultimes de façon sécuritaire, mais trop de matières valorisables sont encore envoyées à l'élimination alors qu'il existe de bien meilleures options. « Énercycle, fier partenaire de la démarche d'économie circulaire ECM+, invite les entreprises à reconsidérer la valeur de leur déchet. Jeter comme s'il n'y avait pas de lendemain n'est pas une option dans un monde que nous souhaitons durables pour les générations qui nous suivront », conclue-il.

Économie circulaire Mauricie +

Depuis 2019, l'équipe d'Environnement Mauricie offre un service pour accompagner les entreprises à intégrer l'économie circulaire dans leurs pratiques d'affaires afin de les rendre plus performantes, réduire la quantité de matières destinées à l'enfouissement et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, les conseillers en économie circulaire recrutent des entreprises, évaluent leur potentiel (offres et / ou demandes) puis cherchent à les mailler avec d'autres entreprises compatibles. Le but étant de créer un réseau d'échanges de matières résiduelles local.

Près de 70 entreprises se sont jointes à la démarche. Pour y adhérer, il suffit de contacter Environnement Mauricie.

Renseignements

Lauréanne Daneau, directrice générale
819 944-1806 (cell.)